

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 07.07.2020

Numéro de version 2

Révision: 07.07.2020

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** SHERABIO-MUFFELVLIES
- **Code du produit:** 92621
- **Numéro d'enregistrement** SDB30562A
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Matériel aide pour la technique dentaire
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**  
SHERA Werkstoff-Technologie GmbH & Co. KG  
Espohlstraße 53  
D-49448 Lemförde  
GERMANY  
sdb@shera.de
- **Service chargé des renseignements:** Service de sécurité de produit.
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**  
+49 5443 9933-0 Ce numéro est disponibles pendant les horaires d'ouverture.  
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, de 8 h à 15 h le vendredi.

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:** Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008:** Néant.
- **Pictogrammes de danger:** Néant.
- **Mention d'avertissement:** Néant.
- **Mentions de danger:** Néant.
- **2.3 Autres dangers**  
La poussière et les particules libérées lors de la découpe et des usinages mécaniques contiennent de la silice susceptible de provoquer une grave irritation des yeux et des voies respiratoires (H319, H335).
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB:**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Papier en acrylique-latex liées silico alcalino-terreux laine.
- **Composants dangereux:** Néant.

· **Pas dangereux ingrédients:**

CAS: 436083-99-7 Numéro index: 650-016-00-2	Laine de silicate alcalino-terreux	50-98%
	Liant de résine acrylique	2-15%
	Inerte anorganische Substanzen	0-10%

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

(suite page 2)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 07.07.2020

Numéro de version 2

Révision: 07.07.2020

**Nom du produit: SHERABIO-MUFFELVLIES**

(suite de la page 1)

- **Après contact avec la peau:**  
Laver au savon et à l'eau.  
Rincer à l'eau chaude.  
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**  
Eviter les frottements oculaires.  
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:** Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction** Le produit seul ne brûle pas.
- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Le liant contenu peut être thermiquement décomposé et / ou peut libérer des gaz ainsi que des vapeurs.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Veiller à une aération suffisante.  
Eviter la formation de poussière.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**  
Une continuation de formation de poussière peut être prévenue en humidifiant le matériau concerné.  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**  
Ramasser les résidus grands et aspirer les restants. Eviter une congère éolienne.  
Eviter la formation de poussière.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
N'employer que dans des secteurs bien aérés.  
Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.  
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Le produit n'est pas inflammable.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
À conserver au sec.  
Eviter la formation de poussière.  
Conserver le récipient fermé hermétiquement.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **Classe de stockage:** Aucune information disponible.

(suite page 3)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 07.07.2020

Numéro de version 2

Révision: 07.07.2020

**Nom du produit: SHERABIO-MUFFELVLIES**

(suite de la page 2)

- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**  
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**  
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Veiller à une bonne ventilation / aspiration du poste de travail.  
Eviter la formation de poussière.  
Ne pas respirer les poussières.  
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:**  
Aucune mesure supplémentaire n'est généralement nécessaire si les valeurs limites d'exposition professionnelles ou autres valeurs limites sont respectées.  
Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.
- **Protection des mains:**  
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
- **Matériau des gants:**  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants:**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux:** Pas nécessaire.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Indications générales**
- **Aspect:**

Forme:	Papier
Couleur:	Blanc
Odeur:	Inodore
- **valeur du pH:** Non applicable.
- **Changement d'état:**

Point de fusion/point de congélation:	>1400 °C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Non applicable.
- **Point d'éclair:** Non applicable.
- **Inflammabilité (solide, gaz):** Non déterminé.
- **Température de décomposition:** Non déterminé.

(suite page 4)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 07.07.2020

Numéro de version 2

Révision: 07.07.2020

**Nom du produit: SHERABIO-MUFFELVLIES**

(suite de la page 3)

· <b>Température d'auto-inflammabilité:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· <b>Propriétés explosives:</b>	Le produit n'est pas explosif.
· <b>Limites d'explosion:</b> <b>Inférieure:</b> <b>Supérieure:</b>	Non déterminé. Non déterminé.
· <b>Pression de vapeur:</b>	Non applicable.
· <b>Densité:</b> · <b>Densité relative:</b> · <b>Densité de vapeur:</b> · <b>Vitesse d'évaporation:</b>	Non déterminée. Non déterminé. Non applicable. Non applicable.
· <b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Pratique, insoluble.
· <b>Coefficient de partage: n-octanol/eau:</b>	Non déterminé.
· <b>Viscosité:</b> <b>Dynamique:</b> <b>Cinématique:</b>	Non applicable. Non applicable.
· <b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Stable et inerte.
- **10.2 Stabilité chimique** Stable, inorganique et inerte.
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**  
Lors de premier chauffage, des produits d'oxydation de liant organique sont créés à la température de 180°C au maximum 600°C.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles**  
Alcalis (bases).  
Acide fort.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux**  
A températures continues supérieures à 900°C, le matériau amorphe commence la transformation en des phases cristallines.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**  
Une exposition arrive principalement par inhalation.  
Les fibres minérales artificielles avec une géométrie similaire à celle des fibres céramiques n'ont montrées aucun signe de migrer du poumon vers les autres organes du corps. Les fibres de ce produit sont conçues pour se dissoudre rapidement dans le tissu pulmonaire. Cette faible résistance biologique a été prouvée par des différentes études sur les fibres de silicate alcalino-terreux en utilisant l'UE-protocole ECB/TM/27 (révision. 7). Même après une inhalation de doses élevées, il y a aucune accumulation jusqu'à un niveau

(suite page 5)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 07.07.2020

Numéro de version 2

Révision: 07.07.2020

**Nom du produit: SHERABIO-MUFFELVLIES**

(suite de la page 4)

- ayant le potentiel de causer des effets biologiques sérieusement négatives.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**  
De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.  
L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
- **Code déchet:**  
Le code d'élimination de déchets selon l'ordonnance sur la liste des déchets dépend du producteur de déchets et peut donc différer pour un produit. Le code d'élimination de déchets doit donc être transmis séparément par chaque producteur de déchet.
- **Catalogue européen des déchets:**  
L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- |   |        |
|---|--------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>14.1 Numéro ONU</b></li> <li>· <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b></li> </ul>                                   | Néant. |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>· <b>14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU</b></li> <li>· <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b></li> </ul> | Néant. |

(suite page 6)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 07.07.2020

Numéro de version 2

Révision: 07.07.2020

**Nom du produit: SHERABIO-MUFFELVLIES**

(suite de la page 5)

· <b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	
· <b>ADR, ADN, IMDG, IATA</b>	
· <b>Classe</b>	Néant.
· <b>14.4 Groupe d'emballage</b>	
· <b>ADR, IMDG, IATA</b>	Néant.
· <b>14.5 Dangers pour l'environnement:</b>	
· <b>Marine Pollutant:</b>	Non.
· <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	
	Non applicable.
· <b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC</b>	
	Non applicable.
· <b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	Néant.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **Prescriptions nationales:**
- **Indications sur les restrictions de travail:**  
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.  
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications se basent sur l'état actuel de nos connaissances. Cependant, elles ne présentent aucune garantie sur les propriétés des produits et n'ont pas de caractère légal. Ces indications ne doivent ni être modifiées, ni être transmises à d'autres produits. Une duplication de ce document dans son état original est autorisée.

- **Service établissant la fiche technique:** Service de sécurité de produit.
- **Acronymes et abréviations:**  
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
- **\* Données modifiées par rapport à la version précédente**